Rencontre C.V.L. mardi 06 octobre 2026

Présents : Eloïse Tesson, Nolan Lépot, Enola Douet, Alix Fraboul, Sandra Boulay, Valentin Fontaine, Valentin Renaud, Mme Bodénan, M. Praud, M. Loiseau.
Absente excusée : Emma Oriot—Tilly.

1- Le fonctionnement du C.V.L.

Les champs de compétence des élus C.V.L. :

- L'organisation des études et du temps de travail
- Les questions de restauration
- Le travail personnel, l'accompagnement, l'aide au travail
- La santé, l'hygiène et la sécurité
- Les aménagements des espaces de la vie scolaire
- L'organisation des activités sportives, culturelles et périscolaires

Chaque réunion CVL doit être préparée à l'avance, cela permet de faire un ordre du jour autour duquel élus CVL et représentants de la communauté éducative pourront discuter. On demande donc aux élus, avant la prochaine réunion, d'être à l'écoute des élèves, pour constater les difficultés, de formuler des questionnements et de faire des propositions.

Lycéennes, lycéens, n'hésitez pas à participer lorsque les élus CVL vous sollicitent.

2- Retour sur le mouvement et les manifestations des lycéens

L'annonce par le ministre d'un temps de démocratie interne à l'établissement vient juste de nous être rapportée, il est trop tôt pour que la direction puisse donner aux élus CVL les modalités de ce temps à Sainte Ursule.

Nous demandons aux élus CVL leur avis sur les manifestations et blocages d'établissement : un consensus s'établit assez rapidement sur le fait que la plupart des lycéens de Sainte Ursule ne ressent pas de crainte, de façon personnelle, par rapport à l'état des locaux ni au fait que, à la date de cette réunion, l'ensemble des postes d'enseignants soient pourvus dans notre établissement. Ce qui ne les empêche pas de se sentir solidaires des lycéens qui n'ont pas de bonnes conditions pour étudier, et comprennent tout à fait la démarche des lycéennes et lycéens de Sainte Ursule qui ont fait grève ce jour.

De son côté, M. Praud fait un point sur le cortège du mardi venu jusqu'aux grilles de l'établissement et du nombre d'élèves de Sainte Ursule qui ont fait grève. Il rappelle également les règles (pas de manifestation dans l'enceinte de l'établissement ni de blocage des entrées et sorties) qu'il avait déjà exposées dans le message qu'il vous a envoyé vendredi dernier.

3- Vos premières remontées

Au lycée pro, du fait d'un emploi du temps resserré, les élèves de terminale pro n'ont aucune heure d'étude et 3 jours sur 5 avec 45 minutes pour déjeuner, ce qui rend les journées très intenses. Ce vécu du midi avec temps de pause très court est également partagé, en fonction des spés et des options, par d'autres lycéens du général comme du professionnel. M. Praud parle d'une piste de réflexion lancée pour aérer les emplois du temps en modifiant l'amplitude, et en travaillant le

mercredi après-midi : cela pose beaucoup de contraintes, en interne comme en dehors du lycée : transports scolaires réduits le mercredi après-midi (ce qui pose déjà des difficultés pour les CAP cette année, toutes les lignes n'étant pas desservies), activités extérieures des élèves, etc...

Un deuxième point négatif, ce sont les toilettes : beaucoup de filles ne peuvent avoir le temps nécessaire, sur les intercours ou les récréations, de passer aux toilettes, au vu de l'encombrement dû au manque de sanitaires disponibles. De même, les CAP ont un double problème lorsqu'ils sont en atelier, ils doivent également compter sur le temps de trajet (l'atelier est à côté de l'entrée du self) en plus du temps d'attente. M. Praud répond pour l'instant qu'il est conscient du problème, que l'on peut généraliser au collège également. A défaut d'une solution d'extension ou de construction qui arriverait rapidement, il va être demandé l'ouverture des toilettes extérieures du self, face à l'atelier CAP, pour qu'ils n'aient pas à faire des allers-retours sur les pauses courtes. Il est prévu l'organisation de plusieurs passages dans les toilettes dans la journée par l'équipe de ménage.

Retour sur les distributeurs : après un rappel faisant état des tarifs proposés par le fournisseur, et sur lesquels l'établissement n'a pas de marge de manœuvre, il a été proposé que l'on remplace certains produits par des fruits. En l'état, les machines ne sont pas conçues pour ce type de produits, il faudrait trouver une autre solution pour assurer la distribution, projet à réfléchir, donc.

4- Projets d'année

Usages du téléphone portable : M. Praud rappelle que le statut de notre établissement lui donne un certain degré de liberté quant à l'application stricte de la loi (portables interdits au lycée). En concertation avec la vie scolaire, la décision a été prise en ce début d'année de ne plus vous autoriser l'usage du smartphone au self. Les élus sont revenus sur cette dernière mesure : leur ressenti, ainsi que ce que d'autres élèves leur ont rapporté, sont plutôt positifs (ce que confirme la vie scolaire) ; leur inquiétude se porte sur les lycéen.nes plus solitaires, pour qui l'absence de portable au self pourrait être une gêne.

Ceci étant, la direction souhaite qu'avec les élus CVL et l'appui des lycéens, soit coconstruite une charte des usages du smartphone au lycée, ce qui sera notre premier chantier de l'année. Les élus CVL repartent donc avec trois questions concernant le smartphone : quels lieux, quels moments, quelles évolutions des usages.

Tutorat collège/lycée : mis en place l'an dernier, le tutorat lycée/collège a montré de bonnes choses (aide appréciée par les collégiens et expérience positive pour les lycéens), mais aussi des limites : le fonctionnement mis en place était un peu trop contraignant, nous allons travailler sur une organisation plus souple cette année.

Aménagement de la cour du lycée : c'est un projet lancé par M. Garreau avec les secondes, mais qui va nécessiter la participation du plus grand nombre. Elle commencera par une réflexion sur les aménagements à prévoir.

Projet d'activité périscolaire : si des élèves ont des idées d'activités, elles seront les bienvenues pour être étudiées, la vie scolaire souhaiterait, de son côté, qu'une activité solidaire soit mise en place.

5- **Prochaine rencontre**

Pas de date arrêtée pour l'instant, mais nous nous retrouverons au cours du mois de novembre.